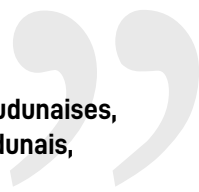


Pays Loudunais

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS



Chères Loudunaises,
chers Loudunais,



La préoccupation première des élus communautaires est d'apporter des réponses concrètes aux enjeux du territoire. Le développement et l'attractivité ne se feront qu'à travers le maintien ou la création des services publics nécessaires à tous. L'accueil de l'enfant, l'accompagnement à la parentalité, les solutions de garde adaptées sont des services indispensables aux habitants. Les élus communautaires ont donc souhaité diversifier l'offre d'équipements et de services aux familles sur le territoire en exerçant la compétence « Petite enfance et soutien à la parentalité ».

De nouveaux services vont pouvoir être mis en place en Pays Loudunais dès le début de l'année 2020, tels que le Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s et un Lieu d'Accueil Enfants-Parents.

Je vous invite à découvrir l'actualité du Pays Loudunais dans ce journal.

Au nom de tous les élu.e.s du Pays Loudunais, vice-président.e.s, conseiller.ère.s communautaires, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Joël DAZAS,

Président de la Communauté de communes du Pays Loudunais



> VIE DU TERRITOIRE :

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale Thouarsais-Loudunais signé !

> SOMMAIRE

ACTUALITÉS	p. 2-4
AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE	p. 5
SANTÉ	p. 5
CULTURE	p. 6

ENFANCE - JEUNESSE	p. 7
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	p. 8-9
PATRIMOINE	p. 9
TOURISME	p. 10-11
DÉCHETS MÉNAGERS	p. 12



©CCT

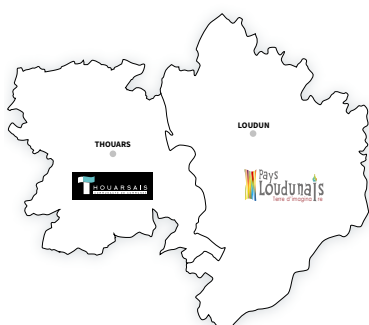
> LE CONTRAT DE DYNAMISATION ET DE COHÉSION TERRITORIALE Thouarsais-Loudunais signé !

Le 15 octobre à Oiron (79), Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Bernard Paineau, président de la Communauté de communes du Thouarsais et Joël Dazas, président de la Communauté de communes du Pays Loudunais ont signé le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale Thouarsais – Loudunais. Ce contrat constitue l'engagement passé entre la Région Nouvelle-Aquitaine et les territoires en vue de mobiliser des financements pour soutenir les projets répondant aux priorités régionales.

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale Thouarsais-Loudunais s'articule autour de trois enjeux :

- renforcer et diversifier l'économie locale ;
- conforter les réseaux d'acteurs, développer l'attractivité et le rayonnement du territoire en valorisant ses atouts, améliorer l'accueil de nouveaux habitants et renforcer les services à la population ;
- être un territoire de référence en matière d'excellence environnementale.

L'élaboration du contrat s'est faite au travers d'une large concertation qui a permis de définir une programmation pluriannuelle adaptée aux enjeux identifiés et partagés des deux territoires. En effet, le Thouarsais et le Loudunais partagent des enjeux communs en matière de développement, d'attractivité, d'emploi, de mobilité, etc. Cette contractualisation formalise et renforce très nettement le partenariat entre les deux communautés de communes.



Ce numéro est une publication de la Communauté de communes du Pays Loudunais.
 Directeur de la publication : Joël DAZAS Rédaction : CCPL/SR - Conception graphique : CCPL/LS
 Crédits photos : CCPL sauf mention contraire - Illustration : David Impression : MEGATOP, Naintré (86) - Tirage : 14 000 exemplaires. ISSN 1955-947X.
 Distribution : Mairies du Pays Loudunais - Express Diffusion (Loudun & Rossay)
 Imprimé sur du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).

Communauté de communes du Pays Loudunais
 2 rue de la Fontaine d'Adam - BP 30004 - 86201 LOUDUN Cedex
 Tél. 05 49 22 54 02 - Fax 05 49 22 99 77
 contact@pays-loudunais.fr - www.pays-loudunais.fr
 Ne jetez pas ce document sur la voie publique, mais déposez-le dans un point recyclage papier.



> TERRITOIRE DE CONFLUENCE

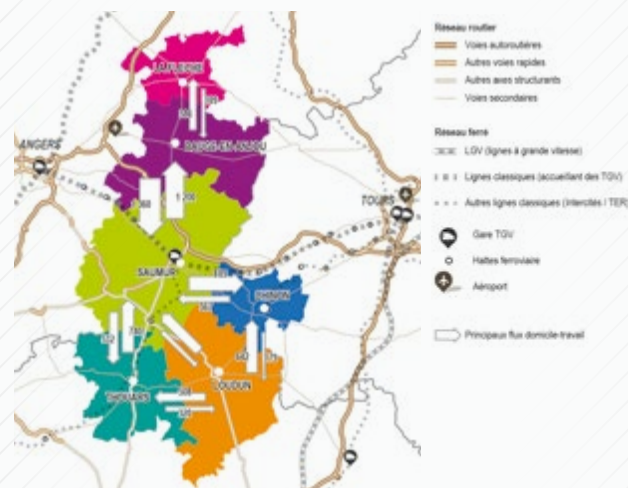
l'alliance de 6 intercommunalités sur 3 régions et 4 départements

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et les Communautés de communes Baugeois-Vallée, Pays Loudunais, Chinon Vienne et Loire, Pays Fléchois et Thouarsais travaillent ensemble depuis 2017 au sein d'une instance de réflexion collaborative sur la gestion des transitions auxquelles font face ces territoires de Confluence. Un forum a eu lieu fin septembre à Varrains (49) avec pour sujet la présentation aux élus et partenaires des travaux menés et les perspectives à mettre en œuvre.

Les mobilités interrégionales : un enjeu commun

La réflexion a principalement porté en 2018-2019 sur la lisibilité des mobilités interrégionales. Le diagnostic engagé a soulevé les constats suivants :

- de réels échanges entre territoires de Confluence avec plus de 10 000 flux domicile-travail quotidiens ;
- une forte dépendance à la voiture individuelle et une offre de transports alternatifs peu lisible ;
- un fort enjeu d'accès aux soins, à la formation et à l'emploi.



Forts de ces constats, les territoires de la Confluence ont souhaité informer les instances concernées – État, Régions, SNCF, Réseau Ferré de France - de ces enjeux des mobilités en vue de faciliter les connexions interrégionales et donner une meilleure lisibilité à l'offre pour les usagers.

Une volonté de poursuivre cette coopération

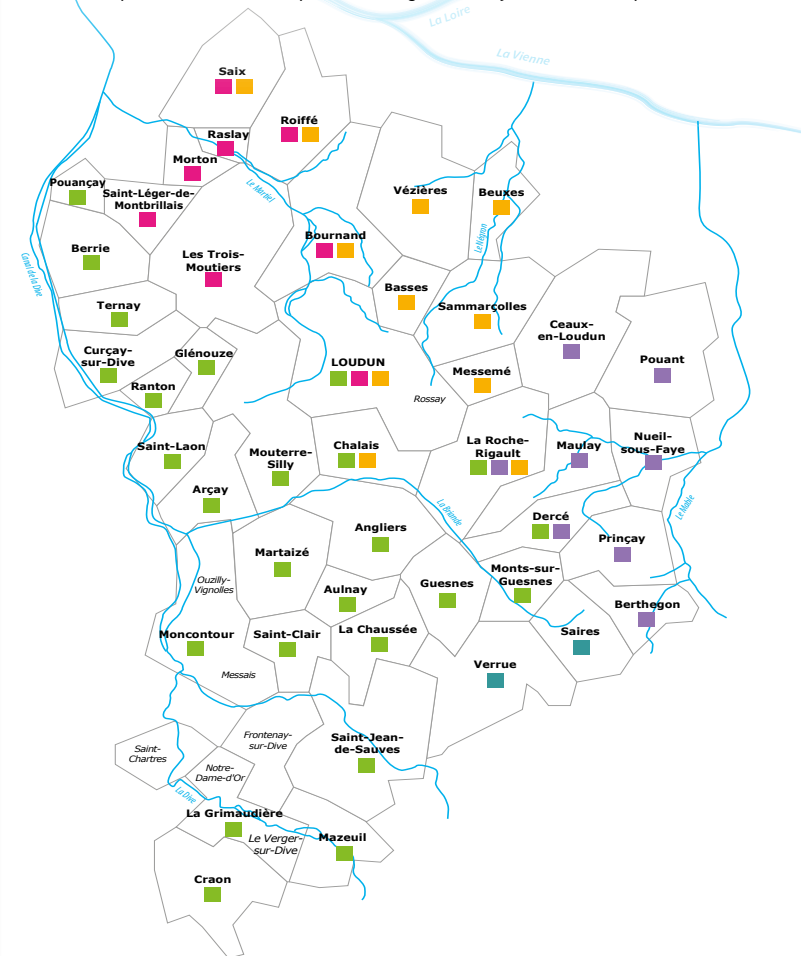
Les territoires de Confluence souhaitent poursuivre et développer les alliances (acteurs sociaux, entreprises) en faveur de la mobilité inclusive et du développement de nouvelles énergies.

En conclusion du Forum, les territoires de Confluence ont affirmé leur volonté de : « continuer à travailler ensemble, à aborder les sujets qui nous préoccupent, en concertation avec les citoyens et les partenaires. Pour faire avancer les dossiers, il faudra s'attaquer à quelques actions précises ».



> GEMAPI : la gestion des milieux aquatiques déléguée à des syndicats

Le territoire de la Communauté de communes est couvert par les bassins versants du Thouet (La Dive) et de la Vienne (Le Négron, Le Mâble, L'Envigne). Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes exerce la compétence GEMAPI qu'elle délègue aux syndicats compétents.



Bassin versant du Thouet - SAGE Thouet

■ SIVU de la Vallée de la Dive :

Président : Pierre BIGOT. **Délégués communautaires :** Jean-François POTTIER, Alain NOÉ, Jacky GUIGNARD, Bernard JAMAIN, Philippe DELAVAUT, Micheline LETINTURIER, Guillaume PROUST, Marie-Claire BARRY, Gérard GORIN, Cédric RIBANNEAU, Bernard GIRARD, Philippe ROY, Edouard RENAUD, Alain BOURREAU, Jacques VARENNES, Lydia POIRAULT, Nicole BERGER, Christian GUITTON, Jean-Paul DESSIOUX, Patrick ESTIVALET (titulaires) ; Alain POTTIER Isabelle PIOLET Franck PAUBY, Patrick FRADIN, Philippe GRIMAULT, Jean-Claude TRUMEL, Vincent MANCEAU, Martine CHAUVET, Claude GATINEAU, René LARGEAU, Jacques CHEVALLIER, Didier BARRIN, Marylène PETIT, Emmanuel MIGEON, Catherine BROTTIER, Eric BAUDOIN, Martine BERTIN, Mickaël CRUCHON, Francis SICLET (suppléants).

■ SIAP de la Vallée de la Dive du Nord :

Président : Bruno LEFEBVRE. **Délégués communautaires :** Bruno LEFEBVRE, Francis GAURY, Charles DANCIN, Bernadette KUGENER, Pascal BRAULT, Christophe CHAINEAU, Claude MAUXION, Patrice MAROLLEAU, Lydia POIRAULT, Eric BAUDOIN, Hugues MARTEAU, Yannick PIERRE.

➔ **Travail de préfiguration pour la fusion de ces syndicats existants vers un seul grand syndicat**

■ Exercice de la compétence en régie directe

Bassin versant de la Vienne - EPTB de la Vienne

(Établissement Public Territorial de Bassin)

■ Syndicat mixte de la Manse étendu (Sepmes 37)

Président : Francis POUZET. **Délégués communautaires :** Pierre-Yves THIROUIN, Christian PILLOT, Bernadette COTTIER (titulaire) ; Jeanne-Marie RITOUX-BODIN, Guy BRESSEAU, Christophe BRUNEAU (suppléants)

■ Syndicat des bassins du Négron et du Saint-Mexme (Cinçais 37)

Président : Vincent NAULET. **Délégués communautaires :** Michel HUBERT, Jean ROBERT, Alain FRADIN, Bernard JAMAIN, Cédric RIBANNEAU, Jacques VIVIER, Isabelle FRANÇOIS, Jocelyn BIRAULT, Jean MALÉCOT, Thierry DOUSSET, Jacky DURAND (Titulaires) ; Philippe LAURENT, Marylène FLEURIAU, Marcel LORAIN, Patrick FRADIN, René LARGEAU, Brice OLIVIER, Maryvonne MAILLARD, Robert SZALKOWSK, Lysiane BERTON, Sylvie BARILLOT, Jean-Pierre HOF (suppléants).

■ Syndicat de Rivière Vienne et Affluents (SyRVA - Bonneuil-Matours 86)

Président : Daniel TREMBLAIS. Pas de représentant communautaire : convention de partenariat.

> LE CENTRE AQUATIQUE DU PAYS LOUDUNAIS ouvrira ses portes au printemps 2020



Une construction dans les délais

En novembre, les carreleurs ont laissé la place aux menuisiers et aux plombiers pour raccorder les zones sanitaires et pour installer les casiers et les cabines dans les zones vestiaires. Dans l'espace bien-être, le sauna et hammam attendent d'être raccordés et les dernières faïences sont posées dans les douches à sensation.

Toute la zone technique de traitement de l'air, de chauffage et de traitement de l'eau est prête à démarrer.

Les bassins se terminent et la mise en eau commencera dès que le fond mobile sera installé dans le bassin sportif.

Les électriciens et les menuisiers se pressent à aménager le grand hall d'entrée et la banque d'accueil qui vont pouvoir accueillir les premiers nageurs au printemps prochain.

Enfin, les extérieurs se découvrent petit à petit derrière la barrière de chantier. Les plus curieux auront déjà découvert la grande façade vitrée visible depuis la piscine Tournesol.

Une gestion déléguée

La gestion d'un tel équipement requiert de l'expertise et des compétences spécifiques ; en effet, il faut assurer les missions déléguées de service public (accueil des scolaires, apprentissage de la nage...) et développer l'offre de services qui répond aux attentes du grand public : activités ludiques, sportives, animations tout en assurant le fonctionnement global du centre aquatique. Pour ces raisons, les élus communautaires ont souhaité confier la gestion à la société Prestalis sous forme de Délégation de Service Public (DSP) avec les objectifs suivants :

- gestion administrative et financière du service : billetterie, commercialisation, communication ;
- accueil des différentes typologies d'usagers : accueil, information et surveillance des utilisateurs ; accueil des scolaires, des associations et clubs sportifs ; mise en place d'activités sportives, de loisirs et de groupes ;
- maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages ;
- information, conseil et transparence dans le suivi de la DSP.

Prestalis prendra en charge l'équipement après la réception du chantier.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Janvier, février 2020 : mise en eau des bassins et mise en essai des équipements (*chauffage, traitement air et eau*)

Mi-février : livraison du bâtiment et passage de la commission de sécurité pour autorisation d'ouverture.

Février - mars : appropriation par le délégataire, mise en place des derniers équipements.

Printemps 2020 : ouverture au public.



> FINALISATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE DU PAYS LOUDUNAIS

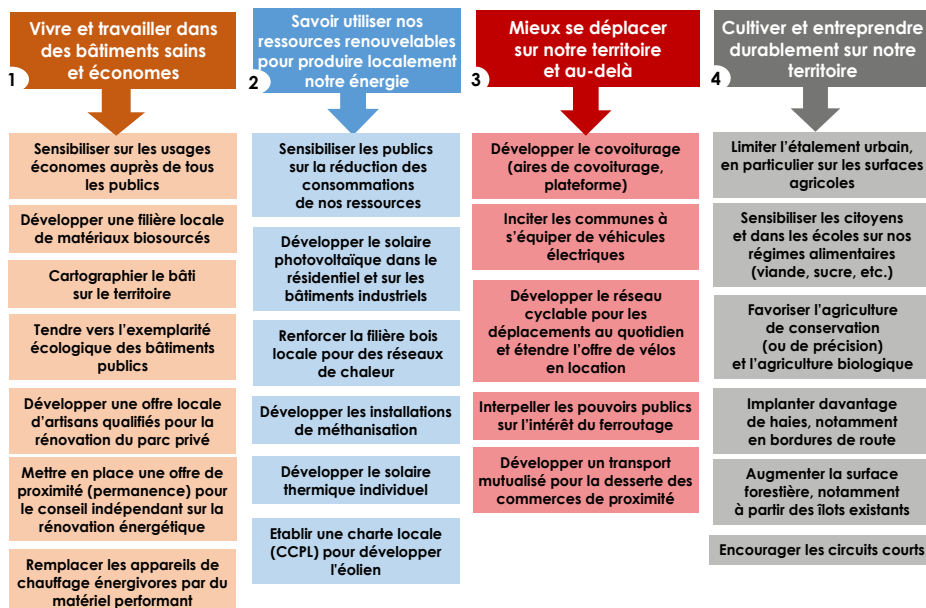
Consciente de son rôle de fédérateur local et d'animateur du territoire en matière de transition énergétique, la Communauté de communes du Pays Loudunais a souhaité s'engager dans une démarche volontaire pour l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et répondre ainsi aux obligations réglementaires.

Quelles énergies consommerons-nous demain ? Quels modes de déplacements utiliserons-nous ? Où se trouveront nos espaces naturels ? Toutes ces questions sont abordées dans le cadre du PCAET.

Le PCAET est **une opportunité économique, sociale et environnementale** pour le territoire et ses habitants. C'est un projet territorial de développement durable validé pour 6 ans. À la fois **stratégique** et **opérationnel**, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs enjeux :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

À l'issue du travail impliquant l'ensemble des partenaires du territoire, 4 axes ont été définis :



Le programme d'actions établi en concertation avec les partenaires du Pays Loudunais va être soumis aux services de l'État avant la validation finale et la mise en œuvre en 2020.

L'élaboration du PCAET du Pays Loudunais a été engagée en janvier 2019 en partenariat avec le Syndicat Énergies Vienne, accompagné des bureaux d'études Auxilia, Akajoule et Atmoterra.

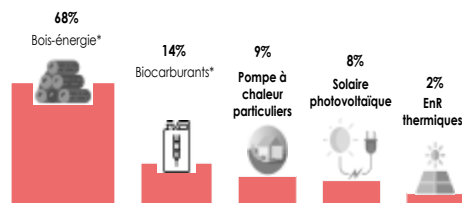
QUELQUES ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

642 GWh consommation annuelle d'énergie sur le territoire (soit 26,4 MWh / habitant).

Cela correspond à la consommation de tous les types d'énergie (produits pétroliers (55%), électricité (20%), énergies renouvelables thermiques et gaz) dans tous les secteurs d'activités : transports, résidentiel, agriculture, etc.



18% des consommations du territoire sont assurés par des **énergies renouvelables** (113 GWh/an)



75,6 kt éq. CO2/an sont stockés par les espaces naturels (forêts, haies, etc.).

Énergies renouvelables : biogaz, géothermie, solaire, éolien, bois énergie. GWh : gigawatt-heure. MWh : mégawatt-heure. kt éq.CO2 : kilotonnes équivalent CO2.

> 7 NOUVELLES MONTÉES EN DÉBIT EN 2019 !

Les opérations de montée en débit prévues dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) avec le Département de la Vienne se sont poursuivies en 2019 sur le territoire du Pays Loudunais. Et ce afin d'améliorer la qualité de service Internet dans nos communes, en attendant le déploiement généralisé de la fibre optique d'ici 2025 !

Depuis janvier 2017, 6 communes* du Pays Loudunais ont vu la qualité de service Internet considérablement s'améliorer consécutivement aux opérations de montée en débit inscrites dans le SDTAN. Rappelons que la Communauté de communes du Pays Loudunais cofinance ces opérations à hauteur de 1,1 million d'euros, si on y ajoute le déploiement de la fibre optique prévu pour les communes de Loudun et Chalais d'ici la fin 2021.

Entre septembre et novembre cette année, 7 communes supplémentaires ont ainsi bénéficié de ces opérations. Les habitants d'**Arçay, Basses, La Roche-Rigault, Mouterre-Silly, Nueil-sous-Faye, Sammarçolles**** et **Verrue** peuvent désormais disposer de débits Internet pouvant atteindre 80 Mbits pour les plus proches des nouveaux équipements installés dans les centres-bourgs (NRA-MED). Le « débit de confort » Internet étant actuellement estimé à 8 Mbits pour utiliser des services tels que la VOD (vidéo à la demande), les sites de démarches administratives en ligne ou avoir la possibilité de télétravailler.



Des supports d'information sont disponibles en mairie afin de connaître le périmètre des montées en débit dans les communes concernées et les démarches éventuelles à effectuer auprès des fournisseurs d'accès Internet pour profiter de l'amélioration du débit.

D'ici la fin du 1^{er} semestre 2020, d'autres montées en débit seront réalisées dans les communes de **Berthegon, Curçay-sur-Dive, La Chaussée, Messemé, Ouzilly-Vignolles, Ranton** et **Saint-Clair**.


La fibre optique pour tous en 2025 !

Les travaux de déploiement de la fibre optique pour la ville et l'ensemble des lieux-dits de la commune de Loudun sont en cours. Pour l'heure, la priorité va être donnée à des sites déclarés comme prioritaires dans les secteurs de l'activité économique, de la santé et de l'éducation : c'est le cas des zones englobant le Viennopôle (ZI Nord), le Centre Hospitalier Renaudot, le collège Chavagnes Saint Joseph et le Lycée Guy Chauvet.

Enfin, au terme de plusieurs mois de négociations entre Poitou Numérique et les opérateurs, la proposition d'Orange a été retenue au mois de juin pour poursuivre le déploiement de la fibre optique dans le reste des communes de la Vienne d'ici 2025.

* *Beuxes, Ceaux-en-Loudun, Craon, La Grimaudière, Roiffé, Ternay*

** *Cette opération couvre une partie seulement de la commune de Sammarçolles, l'autre partie sera traitée dans le cadre de la montée en débit de Messemé.*

 Pour toutes les questions liées à l'aménagement numérique, le Département de la Vienne met à disposition un numéro dédié : **05 49 49 40 40**



> SANTEZ-VOUS BIEN EN LOUDUNAIS

Se réunir pour échanger et construire ensemble

Prendre soin de sa santé, nutrition, activité physique, sommeil, atelier numérique, prévention des chutes, sécurité routière... l'année 2019 a été rythmée par de nombreuses actions santé portées par les partenaires du Contrat Local de Santé.

Les acteurs du territoire se mobilisent au service des habitants :

- Le forum "Bien sous mon toit" a accueilli le 29 novembre dernier toutes les personnes en quête d'informations sur les questions liées au logement : santé, économie, droits et devoirs ;
- Les rencontres "Santé-bien-être" permettent de prendre soin de soi quand on est en situation de fragilité médicale, sociale ou émotionnelle ;
- Le groupe "Entr'aidants" propose des temps d'échanges conviviaux pour les proches de personnes en perte d'autonomie ;
- De nouveaux services communautaires d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité seront créés en 2020.

La Communauté de communes travaille depuis plus de 10 ans pour assurer un accès aux soins en Loudunais. La construction de maisons médicales réparties sur le territoire offre aux professionnels de santé de bonnes conditions de travail.

Une extension de la maison de santé de Loudun (rue des Meures) est en préparation.

Avec le soutien des partenaires que sont l'ARS, la CPAM, la MSA, le CHU/GHNV... le Contrat Local de Santé du Loudunais s'efforce d'être aux côtés des professionnels de santé afin d'assurer aux habitants le maintien d'une offre de soins décente.



CONTACTS

Coordinatrice Contrat Local de Santé
 coordonateur.cls@pays-loudunais.fr
 Tél. : 05 49 22 20 64

Prix Renaudot des Benjamins

15 et 16 MAI 2020

> PRIX RENAUDOT DES BENJAMINS 2020 C'est parti !

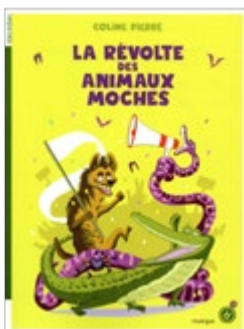
Le Prix Renaudot des Benjamins (PRB) est attribué à un auteur de littérature jeunesse en mai/juin de chaque année par les élèves de CM1 et CM2. Pour l'édition 2020 du PRB, toutes les classes de CM du Pays Loudunais (lieu de naissance de Théophraste Renaudot) participent à cette manifestation littéraire.

Le lauréat du Prix Renaudot des Benjamins sera désigné le 15 mai 2020, par le vote de l'ensemble des 16 classes de CM participant à ce prix. Les élèves de CM1 et de CM2 qui voteront pour élire le lauréat du PRB viennent des écoles de **Beuxes, Ceaux-en-Loudun, Loudun, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Roiffé, Saint-Jean-de-Sauves, Les Trois-Moutiers et Vézrières.**

Cette manifestation permet la promotion de la lecture publique auprès des enfants et de leurs familles.

Les auteur.e.s invité.e.s pour le Prix Renaudot des Benjamins sont :

- **Pierrot et Miette**, de Sophie de Mullenheim, aux éditions Fleurus ;
- **La nouvelle**, de Cassandra O'donnell, aux éditions Flammarion Jeunesse ;
- **La révolte des animaux moches**, de Coline Pierré aux éditions du Rouergue ;
- **Mégumi et le fantôme**, d'Éric Sénabre aux éditions Didier Jeunesse ;
- **Ali Blabla**, d'Emmanuel Trédez aux éditions Didier Jeunesse.



Ce sont en tout près de 380 élèves qui auront la chance de participer à cette édition 2020 du Prix Renaudot des Benjamins.

Si vous souhaitez découvrir la sélection 2020, les ouvrages sont disponibles dans les médiathèques et bibliothèques du Loudunais, alors... à vos livres !



> UN CONTRAT TERRITOIRE-LECTURE pour le Pays Loudunais

La Communauté de communes du Pays Loudunais souhaite développer l'accès à la lecture publique. Son objectif est de créer, mutualiser et faire vivre des partenariats, en s'appuyant sur les ressources locales pour ancrer les bibliothèques dans leur territoire et les faire reconnaître comme lieux de sociabilité.

La Communauté de communes s'est engagée dans un « Contrat Territoire-Lecture » (CTL) avec l'État (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Département de la Vienne pour la période 2019-2022.



Ce CTL s'adresse à toutes les tranches d'âge de la population mais il cible plus particulièrement la jeunesse. L'objectif est la poursuite et l'amplification des actions menées en faveur de la lecture publique à travers trois axes :

- élargir les manifestations littéraires à l'ensemble du territoire ;
- développer le réseau des bibliothèques ;
- favoriser le lien social et lutter contre l'isolement et la fracture numérique.

Les CTL permettent d'accompagner et de structurer des projets très variés. Pour le Pays Loudunais, il s'agit de faire du Festival du Livre Jeunesse un rendez-vous littéraire annuel reconnu, mais également de redynamiser les bibliothèques du territoire ou encore de proposer de nouvelles animations en direction de tous les publics !

Le Contrat Territoire-Lecture est financé à parité par l'État et la Communauté de communes du Pays Loudunais, en partenariat avec le Département de la Vienne.



À VOS AGENDAS !

> DU 13 AU 16 MAI 2020 / FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE EN PAYS LOUDUNAIS

À cette occasion les 5 auteur.e.s du Prix Renaudot des Benjamins, 3 illustratrices et un éditeur jeunesse sont invité.e.s à rencontrer le public lors d'ateliers, de rencontres scolaires ou de dédicaces.

> DU 9 MAI AU 7 JUIN 2020 / EXPOSITION des œuvres des illustratrices invitées Collégiale Sainte-Croix de Loudun.

> UN RAM ET UN LAEP COMMUNAUTAIRES

Depuis plusieurs années, les diagnostics du territoire (Contrats Enfance-Jeunesse, Contrat Local de Santé) mettent en avant des besoins exprimés par les familles et les assistants maternels du territoire en matière de lieux de socialisation pour leurs enfants.

En 2019, une réflexion a été engagée sur le développement du Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s (RAM) et d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) en Pays Loudunais avec un maillage territorial plus efficace pour permettre au plus grand nombre de familles de bénéficier de ces services. **À partir de janvier 2020, un service de RAM et LAEP communautaire sera déployé sur le territoire.**



Qu'est-ce qu'un Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s (RAM) ?

Lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des assistant.e.s maternel.le.s, des parents et des enfants.

Grâce à sa connaissance fine de l'offre des modes de garde du territoire et du cadre juridique, le RAM informe les familles sur les accueils petite-enfance. L'animatrice du RAM informe sur les droits et prestations des familles ainsi que sur les droits et devoirs des parents-employeurs.

Lieu d'informations et de professionnalisation :

- il informe les assistant.e.s maternel.le.s sur les droits et devoirs liés à l'exercice de leur profession et renseigne les candidat.e.s sur les démarches à effectuer pour obtenir l'agrément ;
- il accompagne les assistant.e.s maternel.le.s dans leurs pratiques (aides au départ en formation, montée en compétences, contrats...);
- il offre l'accès à la documentation spécialisée et propose des conseils autour de l'accueil et du développement de l'enfant ;
- il organise des moments de rencontres et d'échanges entre professionnels pour rompre l'isolement en partageant des activités avec la présence des enfants accueillis.

Lieu de sociabilisation et d'éveil des enfants

Le RAM propose aux enfants des animations collectives ludiques en présence et sous la responsabilité de leur assistant.e maternel.le. Ces ateliers encouragent la mise en relation avec d'autres enfants et adultes et la découverte de nombreuses activités favorisant le développement.

Qu'est-ce qu'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) ?

Le LAEP est un lieu convivial dédié à un temps d'échanges et de partages entre parents et enfants jusqu'à 6 ans. Il est parfois le premier lieu de sociabilisation pour les enfants avant l'entrée à l'école.

Animé par 2 accueillants professionnels de la petite enfance, le LAEP a pour but de :

- libérer la parole, échanger entre parents sur des questionnements liés au quotidien de son (ses) enfant(s) ;
- offrir des moments d'échanges privilégiés parents/enfants sur des thèmes libres, rompre l'isolement des parents, échanger entre pairs et avec des professionnels, favoriser la transition entre la maison et l'extérieur, le développement de l'autonomie.

Le 25 septembre 2019, le Conseil de Communauté a voté en faveur d'une modification de ses statuts. Après avis des communes d'ici fin décembre, la Communauté de communes aura pour compétence « la création et l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'animation des Relais d'Assistants Maternels et des Lieux d'Accueil Enfants-Parents ».

Ainsi, en déployant le RAM existant à Loudun sur tout le territoire et en créant un LAEP, en complément des structures d'accueil des jeunes enfants existants, la Communauté de communes développe sa politique de soutien à la parentalité et à la petite enfance et offre des services adaptés à l'accueil de la petite enfance et la parentalité.

BILAN DE RENTRÉE 2019/2020

> Scolaire

Le 2 septembre 2019, ce sont près de 1610 élèves qui ont fait leur rentrée dans les 22 écoles primaires publiques (*maternelles et élémentaires*) du Pays Loudunais !



> Transports scolaires

345 enfants d'école primaire étaient inscrits aux transports scolaires au 31 octobre 2019.

Pour rappel, depuis le 1^{er} juin 2019, les inscriptions sont à faire uniquement en ligne. La tarification adoptée par la Région Nouvelle-Aquitaine - harmonisée à l'échelle des 12 départements néo-aquitains - dépend du quotient familial (QF) :

- de 30€ à 150€ selon le QF pour les ayant-droits ;
- 150€ (*tarif unique et minoré de 45€ sur le territoire loudunais*) pour les non ayant-droits (*hors du secteur de rattachement à la commune*).

+ d'infos : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

> Temps périscolaires

Les accueils périscolaires et les temps d'activités périscolaires (TAP) se poursuivent en 2019/2020. Cette compétence communautaire est mise en œuvre par les 45 agents du service scolaire qui s'organisent depuis août pour proposer un accueil de qualité aux enfants sur des temps spécifiques.



10 SITES PÉRISCOLAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi.
+ de 150 enfants accueillis chaque jour.



4 SITES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Mercredi. **Près de 70 enfants** présents.



2 ÉCOLES OÙ LES TAP ONT LIEU

Lundi, mardi, jeudi et vendredi (*45 min*).
+ de 25 enfants y participent.

Les temps périscolaires proposent des activités adaptées aux rythmes des enfants. Ils sont intégrés au Projet Éducatif Territorial (PEDT) et au Plan Mercredi dont l'Éducation Nationale, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et différentes associations d'éducation populaire sont des partenaires privilégiés.

> CRÉATION D'ENTREPRISE

La Communauté de communes en partenariat avec Initiative Vienne soutient la création d'entreprises

L'entreprise **A2S** a reçu le soutien d'Initiative Vienne pour la création de son activité.

Damien Ranché est le créateur de l'entreprise **A2S, Amiante Solutions**

Services. Son entreprise intervient dans tout le Grand Ouest pour des opérations de désamiantage et de déplombage et propose un accompagnement dans toutes les étapes de ces opérations particulièrement délicates.

Contact : Téléport 6 - 2 rue de la Fontaine d'Adam 86200 LOUDUN
contact@a2s-go.fr / 05 49 22 72 71 ou 06 47 26 39 38 / www.a2s-go.fr



> UN PORTAIL ÉCONOMIQUE au service des entreprises

La Communauté de communes renforce son attractivité en lançant son portail économique www.economie-pays-loudunais.fr

Cette nouvelle plateforme regroupe toutes les informations économiques pouvant intéresser les actifs et les entreprises souhaitant s'installer en Pays Loudunais. Vous y retrouverez toute l'actualité économique, les informations sur la création et la reprise d'entreprises ainsi que les contacts ressources pour vous aider à formaliser votre projet. Vous trouverez également sur le site, les informations concernant le développement d'activités et les réseaux de professionnels présents sur le territoire. Une rubrique est dédiée aux offres immobilières professionnelles.

N'hésitez pas à contacter la Communauté de communes si vous avez un bien professionnel à louer ou à vendre en Pays Loudunais, nous vous accompagnerons pour créer un compte et déposer votre offre.

Et n'oubliez pas, vous pouvez toujours devenir partenaire de la marque territoriale et être ainsi un **Acteur engagé pour votre territoire !**

Demandez la charte de partenariat auprès du service développement économique de la Communauté de communes. **Vincent Texier : 05 49 22 20 60.**



> PAYS LOUDUNAIS « TERRE D'IMAGINAIRE » s'exporte sur les salons

Dans le cadre de sa stratégie de marketing territorial, la Communauté de communes du Pays Loudunais s'est dotée d'outils (*marque territoriale, supports de communication, portail économique...*) permettant d'être identifiée et de se démarquer, notamment sur des salons.

Augmenter sa notoriété, développer et renforcer son attractivité globale, capter de nouveaux projets, attirer de nouveaux talents pour les entreprises du territoire... la participation à des salons est essentielle pour un territoire.

La Communauté de communes était donc présente à un rendez-vous incontournable à l'échelle nationale en matière d'attractivité territoriale : le salon France Attractive à Paris (1^{er} et 2 octobre 2019). Une belle occasion pour le territoire d'afficher ses ambitions dans le domaine du marketing territorial et de renforcer son partenariat avec Comm'Une Opportunité, une start-up dynamique mettant en relation collectivités et porteurs de projets.

Plus récemment, la collectivité a participé au Salon des Entrepreneurs à Nantes les 21 et 22 novembre, sur un stand commun avec le Thouarsais, et au Forum Entreprendre à Poitiers le 28 novembre.



> LA CHAMBRE DE MÉTIERS en visite aux Trois-Moutiers

C'est en présence de Marie-Jeanne Bellamy et Joël Dazas que M^{me} Desroses, présidente de la Chambre de Métiers, est venue passer une matinée à la rencontre des artisans des Trois-Moutiers. Ils ont été accueillis par Willy Malécot en pleine cuisson de rillettes et préparation de pâtés maison à la boucherie charcuterie située en centre-bourg. Ensuite, découverte de la peinture sur porcelaine chez Laurence Giraud. Le maniement du pinceau et le travail des émaux n'a plus de secret pour Laurence qui diffuse ses créations dans les boutiques, sur les marchés et sur son site internet.

M^{me} Desroses s'est ensuite rendue au salon Nadine Coiffure. Nadine coiffe les habitants des Trois-Moutiers et alentours depuis 35 ans et l'heure de la retraite approche : « *Je recherche un repreneur, l'activité fonctionne bien et la clientèle est fidèle* » explique-t-elle à M^{me} Desroses.

Ces visites se sont achevées chez Dominique Bellamy - menuisier - avec une présentation de l'activité allant du travail de la bille de bois à la réalisation d'une porte ou d'une cuisine.

Toutes ces visites ont été des moments privilégiés pour échanger avec ces artisans dynamiques, motivés et très fiers de leurs entreprises.



> OFFRE DE LOCATION à vocation économique

ZONES D'ACTIVITÉS

Vous souhaitez vous installer sur une zone d'activités du territoire :

Tous nos terrains sont à 5€ HT/m².



Loudun, Les Trois-Moutiers, Moncontour et Monts-sur-Guesnes : 4 zones d'activités prêtes à vous accueillir.

Des terrains sont disponibles pour toutes activités commerciales, artisanales ou industrielles sur des superficies allant de 1 000 à 10 000 m².

Des bâtiments artisanaux de 179 m² et 400 m² et un bâtiment de 90 m² plus spécialement dédié à une activité tertiaire sont disponibles à la location ou à la vente sur la zone artisanale de Monts-sur-Guesnes.

TÉLÉPORT 6

Location d'espaces type "Coworking"

LIBÉREZ VOTRE ESPRIT D'ENTREPRENEUR !

ESPACE PARTAGÉ / BUREAUX
SALLES DE RÉUNION

À PARTIR DE
9,38€
HT / JOUR



Bureau 14 m² à 9,38 € HT / jour.
Salle de 30 m² tout équipée 21,00 € HT/jour.
Espace tout équipé avec mobilier, WIFI,
salle détente, services partagés.

+ D'INFOS

Service développement
économique

economie@pays-loudunais.fr
Tél. 05 49 22 99 75



> LES FÊTES NÉODYSSÉE

Notre patrimoine néolithique à l'honneur

Une nouvelle fois, les fêtes Néodyssée ont démontré l'intérêt grandissant du public familial pour le patrimoine néolithique. Aux Trois-Moutiers, les 12 et 13 octobre, près de deux mille personnes ont découvert les nombreux espaces dédiés aux expositions, démonstrations et autres ateliers de qualité animés par des spécialistes venus de toute la France, archéologues, médiateurs ou bénévoles associatifs.



Mise à l'eau de la pirogue et spectacle féérique LUGHNA ont créé l'évènement le samedi soir tandis que les ateliers fabrication de sagaies, fouilles archéologiques et instruments de musique primitifs ont connu un véritable enthousiasme durant les deux jours. Tir au propulseur, abattage d'arbre à la hache polie, cuisson dans des fours primitifs, taille de silex, conférences et expositions de haute volée, balade sur l'étang en pirogue : on peut dire qu'il y en avait pour tous les goûts et notamment ceux des enfants qui ont été des centaines à profiter des animations proposées.



Le succès de cette manifestation revient en tout premier lieu au collectif qui s'est créé autour de la préparation des festivités, depuis la création des stands jusqu'à la réalisation de la pirogue ainsi que son transport entre l'atelier et l'étang communal : associations locales, collectivités partenaires, bénévoles Néodyssée ont participé à l'organisation de l'évènement.

Côté stands, chacun aura pu louer la qualité du décor, des mobiliers et autres espaces réservés aux territoires néolithiques partenaires. Ces derniers ont pu dévoiler leur propre patrimoine mégalithique (*dolmens, menhirs, sites d'habitat*), patrimoine qu'ils partagent avec le Pays Loudunais dans une bien même volonté de valorisation. Car il ne faut pas s'y tromper. Les fêtes Néodyssée ont bien comme objectif de mettre un coup de projecteur sur un patrimoine fragile et précieux, légué par les Néolithiques voici plus de 5000 ans et qui se trouve aujourd'hui encore menacé de destruction. On parle bien ici des dolmens et autres pierres dressées qui disparaissent parfois dans le plus grand anonymat.

L'une des prochaines étapes de valorisation de ce patrimoine à l'échelle locale sera la restauration du dolmen de Chantebraut à Saint-Laon et l'accompagnement étroit par notre collectivité du Projet Collectif de Recherches mené dans notre région par l'archéologue Vincent ARD. C'est dans ce cadre précis, financé en partie par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, que son équipe de scientifiques va continuer les études et autres sondages ou fouilles de sites néolithiques loudunais dans les trois années qui viennent.



> SAISON ESTIVALE 2019

La tendance nationale se confirme en Loudunais

Le début de saison a été particulièrement chaud !

Un printemps difficile avec la conjoncture nationale et les mois de juin et juillet particulièrement chauds ont retardé l'arrivée des touristes après le 20 juillet.

Le mois d'août et l'arrière-saison sont très corrects.



Cette année, l'Office de tourisme du Pays Loudunais a joué la carte du numérique :

Une borne numérique d'informations touristiques a été installée en juin à Loudun, la présence sur les réseaux sociaux a été plus pertinente et la refonte du site internet est en cours.

2020 sera une année tournée vers les prestataires touristiques avec de nouvelles offres en termes de services et de nouveaux accueils avec les « Cafés Rencontres » qui feront leur arrivée, toujours dans un souci de professionnalisation et qualification de l'offre.

> L'ACCUEIL DES ESTIVANTS

Entre le 14 juillet et le 20 août, l'Office de tourisme du Pays Loudunais en partenariat avec l'association Tourisme et Découverte de Loudun, organise un accueil des estivants chaque mardi. C'est l'occasion de réserver un accueil particulier avec la présentation des "bons plans sorties" autour d'une dégustation de produits locaux.

> LES PROJETS 2020

- Un **nouveau parcours Terra Aventura** sur le secteur de Monts-sur-Guesnes sera proposé au CRT pour 2020. La particularité de celui-ci sera le vélo ! L'Office de tourisme candidate pour un 4^e parcours Loudunais à faire en famille à vélo.
- Le **classement de l'Office de tourisme** en catégorie II.
- La sortie du **nouveau site internet tourisme-loudunais.com**
- Le **rapprochement avec le Thouarsais** dans le cadre du contrat de cohésion avec la Région Nouvelle-Aquitaine, suscitera l'émergence de nouveaux projets touristiques communs autour de l'œnotourisme, de la Dive, du label Pays d'Art et d'Histoire entre autres.
- De **nouvelles animations** estivales vont naître en 2020, mais nous gardons encore le secret...



EN CHIFFRE



8 768

Visiteurs dans les points d'accueil



11 200

Joueurs Terra Aventura de janvier à octobre



241

Participants aux Secrets de Pays



1 178

Consultations à la borne numérique



> TÈRRA AVENTURA

Création d'un troisième parcours

En 2018, le Loudunais s'est doté de 2 parcours géocaching et en 2019 un 3^e parcours est venu compléter l'offre.

LOUDUN

« Aux grands mots, les grands remèdes »



833 équipes

soit 3332 visiteurs

(de janvier à octobre 2019)

CURÇAY-SUR-DIVE

« Les raisins de la folie »



1 076 équipes

soit 4304 visiteurs

(de janvier à octobre 2019)

MONCONTOUR

« La grande buée »



891 équipes

soit 3564 visiteurs

(de juin à octobre 2019)

> VERS UNE OFFRE TOURISTIQUE QUALITATIVE

Un changement des pratiques touristiques

Les touristes préparent en amont leur séjour sur internet (sites internet des destinations, plateformes de réservations, achats de billets...). La recherche d'information se fait de moins en moins auprès des offices de tourisme. Les touristes sont présents chez les prestataires touristiques du territoire. Par conséquent, l'Office de tourisme du Pays Loudunais travaille à développer l'offre d'accueil de qualité chez eux, par le biais de formations et de prestations telles que la photographie.

> LES SECRETS DE PAYS

Toujours un succès

Depuis 2017, l'Office de tourisme du Pays Loudunais organise des Secrets de Pays. Le concept de ces visites est de proposer la découverte d'un patrimoine caché, habituellement fermé au public. En 2019, 241 visiteurs ont participé à ces Secrets de Pays et ont pu découvrir le village de Beuxes, la chapelle Sainte-Radegonde du Verger-sur-Dive mais aussi le moulin de Retournay à Marnes (79). Cette fréquentation témoigne de l'intérêt du public pour ces animations originales.



LE LOUDUNAIS FÊTE NOËL

> Village des Nounours à Saix

Du 1^{er} au 31 décembre / Saix
Place de la mairie et devant l'église

> Marchés de Noël

14 décembre / Monts-sur-Guesnes
21 et 22 décembre / Loudun

> Exposition « La Fabuleuse Histoire du Manga »

Du 7 décembre 2019 au 5 janvier 2020
Collégiale Sainte-Croix / Loudun

La Grange

Salle culturelle

> Ouverture du festival « Lectures d'hiver »

18 janvier / COMPAGNIE BLAST

> Vide-greniers

26 janvier / APRA
23 février / APRA

> Soirée spectacle

29 février / LES AJASSONS

> Clôture du festival « Lectures d'hiver »

15 mars / COMPAGNIE BLAST

> CRÉER UN GÎTE OU DES CHAMBRES D'HÔTES ?

Faites le bon choix !

Nombreux sont ceux qui décident de changer radicalement d'activité et de se lancer dans un nouveau projet de vie. Ce projet prend parfois la forme d'un gîte ou de chambres d'hôtes.



Les chambres d'hôtes un véritable style de vie

Créer des chambres d'hôtes constitue **un véritable changement de rythme de vie** : il s'agit en effet d'assurer l'accueil de particuliers chez soi. Il faudra proposer un hébergement meublé avec petit déjeuner (*gratuit ou payant*) et la fourniture du linge de maison. La vie privée et l'espace de vie sont susceptibles d'être grandement impactés. Ce choix d'activité doit donc s'inscrire plus largement dans un choix de vie, et il est bon de **s'assurer de l'accord de toute la famille**.



Les gîtes ou meublés de tourisme : une activité moins intrusive

Tenir un gîte n'impactera pas de la même façon votre vie quotidienne. Il s'agit en effet de mettre à disposition et de gérer un **logement meublé et équipé**, mais le plus souvent indépendant de votre habitation principale. Ainsi les locataires sont indépendants et ne partagent pas de pièces communes avec vous.

Que l'on ouvre un gîte ou des chambres d'hôtes, une déclaration d'activité en mairie est nécessaire, et la taxe de séjour sera à acquitter.

+ D'INFOS

Référente hébergements touristiques
Marielle Fontaine : 05 49 22 54 02

> Si tu tries, tu as tout compris !

La Communauté de communes du Pays Loudunais félicite les usagers du territoire pour leurs bons gestes de tri. Avec l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2018, les tonnages collectés dans les bacs à couvercle jaune ont augmenté de 15% par rapport à 2017. Les performances sont très encourageantes et se poursuivent en 2019.

Il est important de bien trier les emballages afin d'éviter qu'ils finissent à l'enfouissement. En effet, les déchets autres que les emballages qui sont déposés dans le bac à couvercle jaune nécessitent un tri supplémentaire et un traitement facturés à la collectivité.



> JE COMPOSTE, tu compostes, nous compostons !



> DEUX DÉCHÈTERIES font bientôt peaux neuves

Les travaux d'agrandissement de la déchèterie de Loudun-Messemé ont débuté mi-novembre 2019 pour une livraison prévisionnelle en août 2020.

Ceux des Trois-Moutiers débiteront en février 2020.

Le montant global de l'opération est de 2 436 000 € TTC.

> COUETTES ET OREILLERS une collecte dédiée

Les couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et sur-matelas sont valorisés par l'Eco-organisme Eco-Mobilier. Au lieu de les jeter dans le tout-venant, vous pouvez les déposer dans un grand sac transparent situé à côté de la benne de mobilier dans toutes les déchèteries du Pays Loudunais (sauf celle de La Grimaudière).

> COLLECTE DES DÉCHETS Les jours de collecte restent identiques en 2020

Pour les habitants du territoire (excepté Loudun), vous trouverez avec ce journal, un exemplaire du calendrier de collecte 2020. Un calendrier en ligne spécifique à votre commune est également disponible sur le site internet de la Communauté de communes rubrique « calendrier en ligne ».



Pour les habitants de Loudun, si vous souhaitez connaître votre jour de collecte, n'hésitez pas à vous référer à la partie « calendrier en ligne » en recherchant par le nom de votre rue.

Consignes de collecte

Afin d'améliorer le travail des agents de terrain et d'éviter tout oubli de collecte, voici quelques consignes à respecter :

- vérifier le bon jour de collecte au préalable, et sortir la poubelle adaptée ;
- sortir vos bacs roulants la veille au soir pour une collecte le matin, ou le matin uniquement pour la collecte de l'après-midi ;
- mettre les bacs sur le trottoir, poignées orientées côté route ;
- rentrer les poubelles après chaque passage ;
- sortir uniquement un bac ordures ménagères et/ou un bac emballages recyclables par foyer.

+ D'INFOS

Service Pôle déchets
pole-dechets@pays-loudunais.fr
Tél. : 05 49 22 54 02

DÉCHETS MÉNAGERS

> POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Nouvelles colonnes aériennes à Loudun

La Communauté de communes a installé sur son parking (2 rue de la Fontaine d'Adam à Loudun), deux colonnes aériennes - une pour les papiers et l'autre pour le verre - avec des trappes pouvant accueillir les gros volumes. L'ouverture se fait à l'aide d'une clé disponible aux bureaux de la Communauté de communes accessibles de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi. N'hésitez pas à la demander !



Que deviennent nos papiers ?

Chaque année, plus de 400 tonnes de papiers sont collectées dans les colonnes aériennes du Pays Loudunais. Ils sont envoyés **sans tri** directement à l'usine de Norske Skog (basée à Golbey dans les Vosges).

Norske Skog est une entreprise d'origine norvégienne qui reprend uniquement les papiers usagés pour en faire principalement du papier journal. Chaque année 500 000 tonnes de papiers sont recyclées pour obtenir une seconde vie. Si des déchets indésirables (verres, cartons, packs de bières, plastiques, ordures ménagères...) sont mélangés aux papiers, il devient plus difficile de les recycler dans ce processus de production. Il faut plus d'énergies et de matières pour le recycler.

C'est pourquoi il est important de bien respecter les consignes de tri et de jeter dans les colonnes aériennes **uniquement les papiers autorisés**.

Grâce à la collecte sélective, nos papiers bénéficient d'une nouvelle vie !



ATTENTION !

Les films plastiques, cartons et cartonnets doivent être déposés dans le bac à couvercle jaune.